

Accueil de loisirs



L' accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Le mercredi, l'accueil peut se faire à la demi-journée (matin uniquement, départ entre 13h15 et 13h30).

▼ Contenu

Selon les effectifs et les périodes, plusieurs sites peuvent être utilisés : le centre de loisirs mais aussi les écoles élémentaires et/ou maternelles.

Inscriptions

Une inscription préalable est nécessaire pour pouvoir fréquenter l'accueil de loisirs. Cette inscription s'effectue en mairie et nécessite de présenter les documents suivants :

- La fiche sanitaire (par voie dématérialisée via le Kiosque Famille, en priorité)
- Justificatif de domicile
- Avis d'imposition
- RIB

L'inscription administrative, permet de créer le compte de la famille sur le système du Kiosque et d'ensuite effectuer en ligne les demandes d'inscription.

En matière de délais pour l'inscription le mercredi, les familles doivent inscrire ou désinscrire leur enfant chaque semaine avant le mardi minuit pour la semaine suivante sur le Kiosque Famille.

Une équipe pédagogique diplômée et formée

Les membres de l'équipe d'animation sont formés aux questions de l'enfance et de l'animation. Une équipe d'une vingtaine d'animateurs permanents en majorité diplômés BAFA du brevet de secourisme, est divisée en 2 secteurs (maternel et élémentaire). Cette équipe peut être renforcée d'animateurs vacataires le cas échéant.

Les grandes orientations pédagogiques

- Apprendre aux enfants à vivre ensemble en se respectant au-delà de leurs différences.
- Aider les enfants à devenir citoyens, en prenant des responsabilités, en s'impliquant dans la vie du centre de loisirs, en donnant leur avis, en les aidant à respecter les règles de vie de groupe.

- Aider les enfants à s'enrichir, à travers la découverte de nouvelles activités variées, en favorisant l'expression et la créativité de chacun. Aider les enfants à s'ouvrir sur le monde extérieur, à développer leur curiosité des autres, des cultures et des différences.

Le programme d'activités

Il tient compte de leurs besoins et de leurs goûts, il se veut donc équilibré entre les activités suivantes :

- activités sportives,
- activités artistiques et manuelles (arts plastiques, bricolage...),
- activités d'expression (improvisations théâtrales, création de journal...),
- des petits et des grands jeux.

Séjours

Deux séjours (ski et été) sont programmés chaque année pour les enfants âgés de 7 à 10 ans.

Adresse

Accueil de loisirs
2, avenue de l'Égalité
95250
Beauchamp
06 75 13 09 03 - 06 75 71 52 04
maternel@ville-beauchamp.fr
elementaire@ville-beauchamp.fr

► Contact